

La région allonge le temps de travail des agents techniques des lycées en s'attaquant aux acquis de longues années de lutte des personnels.

L'appel à la grève du mardi 20 septembre lancé par cinq syndicats (CGT, Synper, Unatos, Cftc et SUD éducation) pour s'opposer à l'application du protocole sur le temps de travail imposé par le conseil régional d'Île-de-France a eu pour effet de bloquer plusieurs cantines de lycées. Dans certains établissements les agents ont majoritairement arrêté le travail et parfois même ont été rejoints par les enseignants, comme au lycée Mozart du Blanc-Mesnil par exemple.

A 14h, ce sont 200 personnes selon la police (!) qui ont répondu à l'appel à se rassembler devant le siège du Conseil régional. Des représentants des syndicats à l'initiative du mouvement et des personnels en grève se sont constitués en délégation et ont été reçus par le directeur général des services et le directeur général adjoint des ressources humaines accompagnés de deux conseillers techniques.

Il est difficile d'inscrire cet entretien dans le cadre d'un quelconque «dialogue social» tant les représentants de l'exécutif régional sont restés figés sur leurs positions, refusant d'entendre les arguments illustrés de multiples exemples avancés par les organisations syndicales et les personnels.

Le temps de repas non compté comme temps de travail effectif, les RTT à récupérer en cas d'arrêt de travail, les jours fériés non décomptés qui rallongent d'autant le nombre de journées travaillées, les congés bonifiés pour lesquels le droit à 65 jours consécutifs n'est plus mentionné, le nombre de jours de permanence n'est plus limité...malgré toutes ces attaques et régressions, la région persiste à affirmer que le temps de travail des agents diminue !

Notre revendication formulée lors de la délégation a été avec insistance qu'aucune retenue pour grève ne soit opérée sur les salaires des personnels qui ont arrêté le travail ce jour là. Nous avons rappelé aux membres de l'exécutif régional présents qu'ils avaient payé intégralement la journée de grève du mois de mai.

Cette journée a montré que les agents techniques des lycées peuvent se mobiliser contre leurs conditions de travail qui s'aggravent, l'alourdissement des tâches qui leur incombent et l'allongement de leur temps de travail dans un contexte de précarité et de manque de personnel. Elle ne restera pas sans suite. Nos organisations syndicales doivent se rencontrer très prochainement pour envisager la suite.

Sud éducation Paris